



Les orientations budgétaires 2020

Conseil d'administration du 8 octobre 2019



Rétrospective 2014 - 2019

2014 – 2018 : par une maîtrise accrue des dépenses, maintien d'une situation financière équilibrée dans un contexte de fragilité structurelle

Rigidité des
charges

Réglementation
abondante pesant sur
charges de personnel

Croissance
soutenue de
la population

Forte augmentation du
nombre d'interventions :
+ 25 % entre 2015 et 2018

Maitrise des dépenses

- Charges de personnel :
temporisation des recrutements
⇒ + 1,9M€ : + 0,65 % par an
- Charges courantes : gestion
optimisée
⇒ - 0,6M€ : - 1,1 % par an
- Frais financiers : désendettement
⇒ - 0,6M€ : - 10,0 % par an

Manque de
dynamisme
des
ressources

0 % de croissance
des contributions
Communes, EPCI
pendant 3 ans (2015
à 2017)

2019 : fléchissement de la tendance

Reprise des dépenses de fonctionnement

Sous l'impulsion

*D'une relance des recrutements inscrite au BP 2019 = prévision de 1.134 postes
pourvus au 31/12/2019*

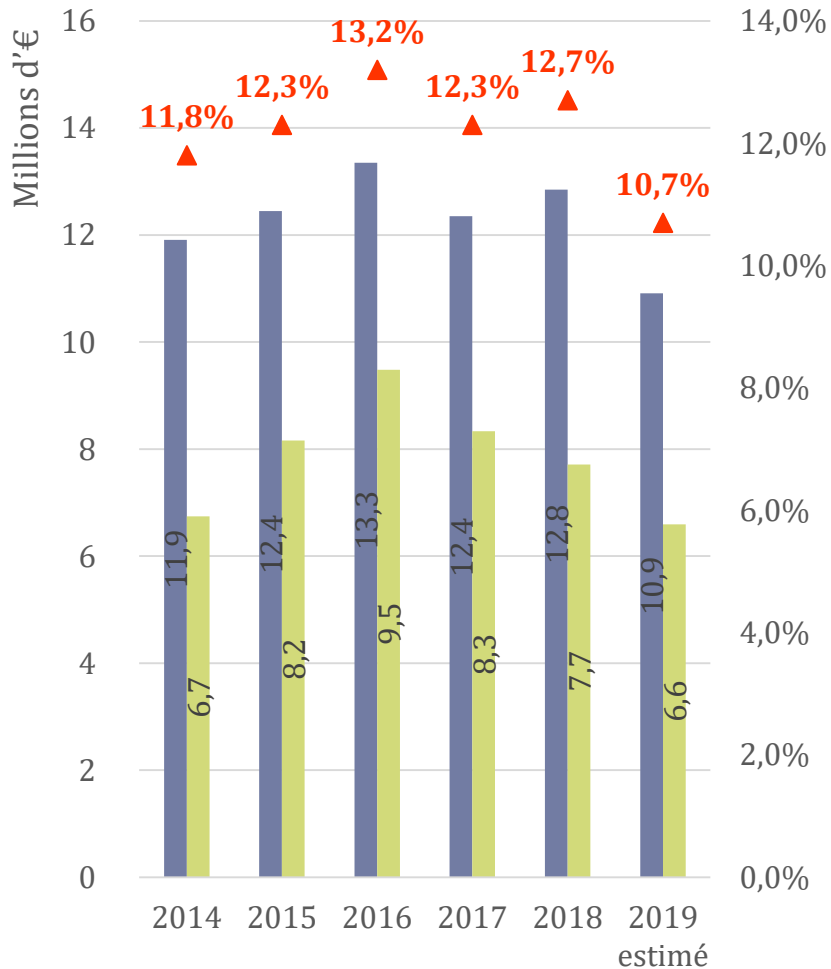
Masse salariale 2019 : + 2,2 M€ soit + 3,6 % / CA 2018

D'une inflation forte sur les postes énergétiques : carburant, gaz, électricité

Alors que les recettes sont toujours stables

Nouvel « effet ciseaux » impactant les épargnes

Evolution des indicateurs sur la période



Contraction des épargnes en 2019

Mais maintien des niveaux au-dessus des seuils critiques

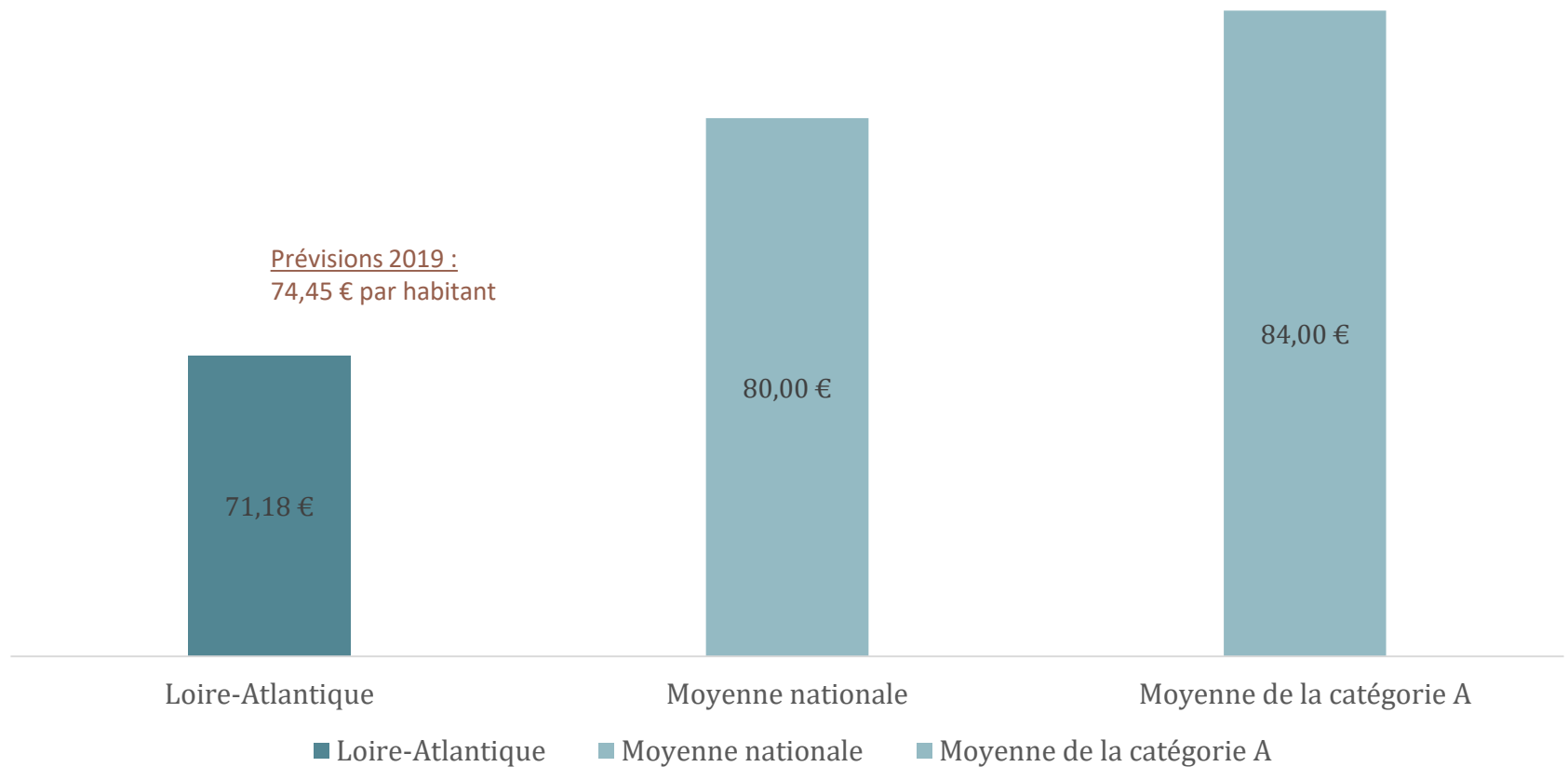
Impact sur la CDD qui fléchit légèrement (3,3 années d'épargne brute)

Poursuite du désendettement débuté en 2010 (- 21,6 M€ entre 2014 et 2018 - 4,3 M€ en 2019)

■ Epargne brute ■ Epargne nette ▲ Taux d'épargne brute

Bon positionnement du SDIS 44 dans les ratios DGSCGC

Coût des SDIS
(en € par habitant)



Données 2017 DGSCGC

Rétrospective 2014 - 2019

Prospective financière 2020 - 2025

Orientations 2020

La prospective financière 2020 - 2025

Progression des charges portées par la masse salariale

Hypothèses d'évolution des dépenses :

Masse salariale pour un effectif budgété de 1.158 ETP sur la période :

Soit + 23 ETP / BP 2019 :
Coût supplémentaire la 1^{ère} année = 1 M€
Coût total sur 6 ans (GVT inclus) = 6,5 M€

Charges de gestion : -1,5 % en 2020 puis + 2% par an sous l'effet de l'inflation et de l'accroissement des effectifs

Evolution annuelle moyenne des dépenses de fonctionnement
= + 1,5 %

Besoin de financement fonctionnement = 10,9 M€

Hypothèses d'évolution des recettes

Contribution des communes et EPCI : évolution plafonnée à l'inflation estimée à + 1 % par an

Département : évolution annuelle moyenne 2020-2025 = + 1,9 %

Equilibre de la section de fonctionnement obtenu par la neutralisation des dotations aux amortissements (12,7 M€)

Le plan pluriannuel des investissements

PPAI voté en décembre 2018 : 108 M€

(12 M€ en moyenne par an jusqu'en 2026)

propositions d'ajustement décembre 2019 = + 1,4 M€



Principaux projets immobiliers



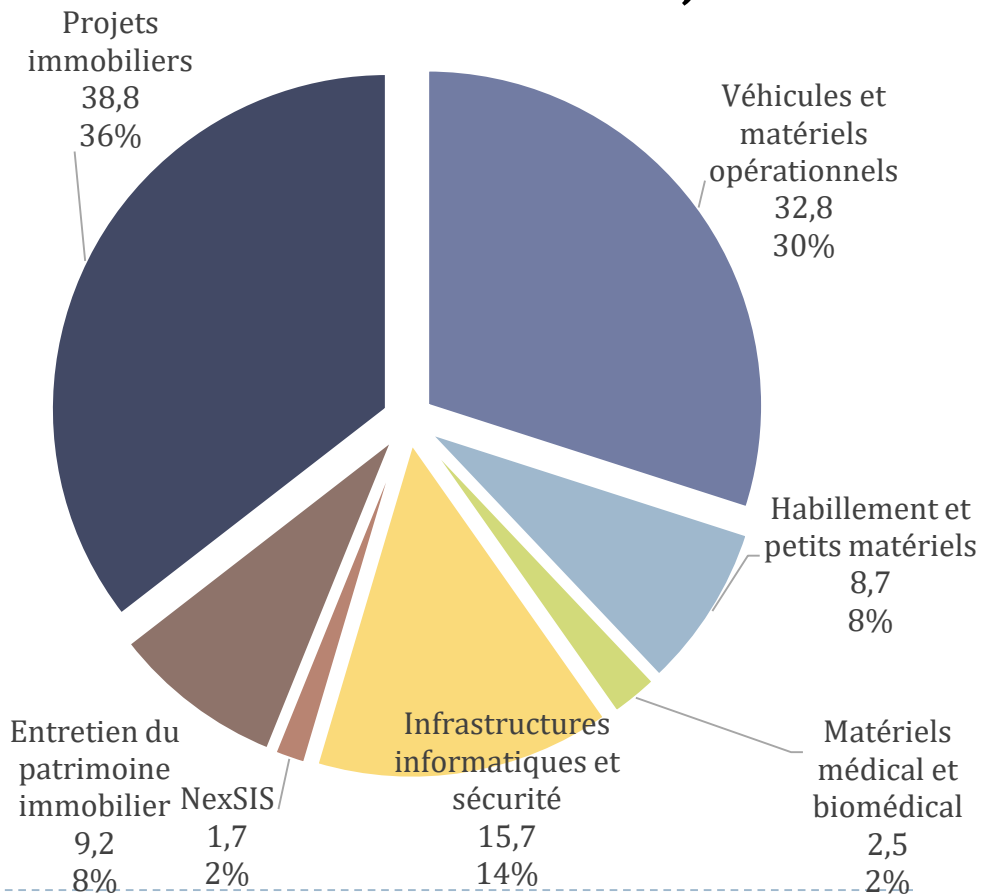
CFE – Plateaux techniques
Groupement territorial Nord



CIS Pornic
CIS Paimboeuf
CIS 7^{ème} centre de l'agglomération nantaise



CIS Rezé – Rénovation
COMCIS Paulx – St Etienne de Mer Morte
COMCIS Vay – Le Gâvre

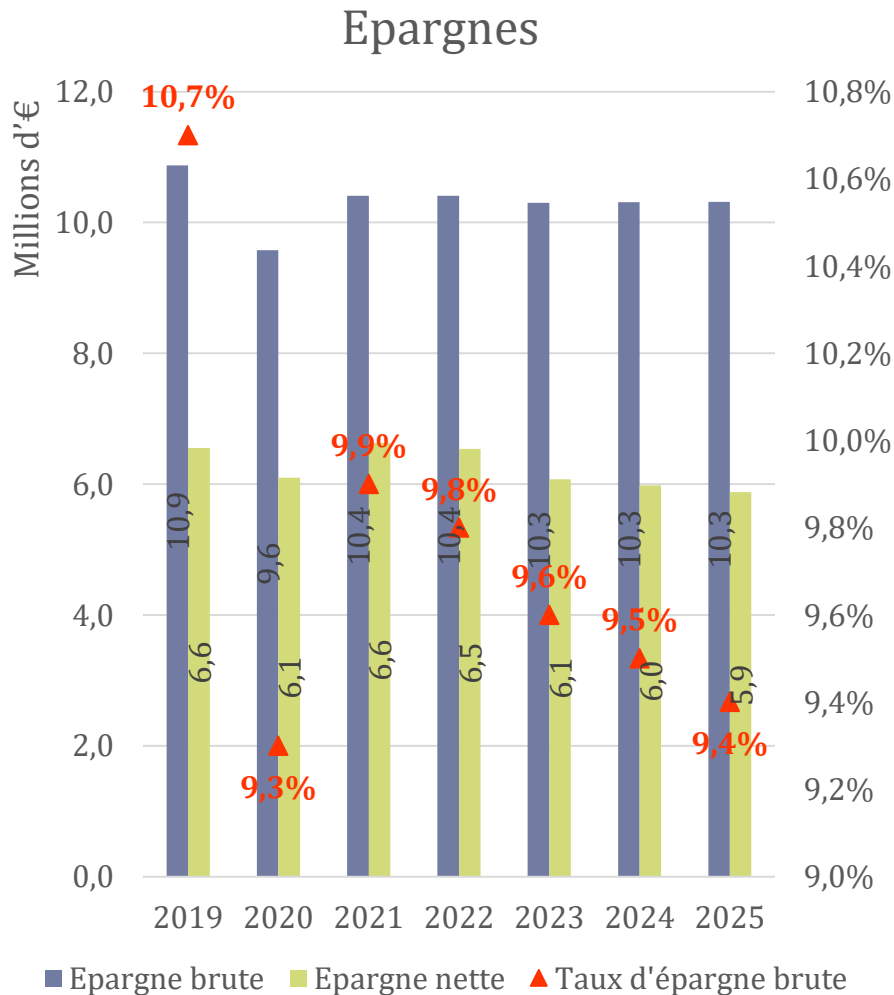


Contexte

Prospective financière 2020 - 2025

Orientations 2020

Indicateurs financiers de la prospective



Emprunts nouveaux 15,1 M€ mais poursuite du désendettement (- 9 M€)

Effectif de 1.158 ETP

- réponse partielle à l'accroissement de la sollicitation opérationnelle
- insuffisant pour le fonctionnement du 7^e CIS de l'agglomération nantaise et le passage de 24 h à 12 h du cycle de garde

Besoin de recettes supplémentaires :
+ 15 M€ / 2019

Dont + de 10 M€ pour la masse salariale



Les orientations 2020

Les orientations du BP 2020

La hausse des contributions incendie Communes, EPCI et Département

+ 1 %, soit + 1 M€ / BP 2019

finance partiellement

- La hausse des charges de personnel = + 2 M€
(passage à 1.158 ETP)

L'équilibre de la section de fonctionnement est assuré par

- La réduction / BP 2019 des charges courantes de 1,5 %,
des frais financiers de 9,8 %
 - Le recours à la neutralisation des dotations aux
amortissements : 2,1 M€
(+ 0,5 M€ / BP 2019)

Les orientations du BP 2020

Le financement par le Département

Participation au fonctionnement : + 1 % / BP 2019

NPFR : 130 000 € (remboursement à l'€)

Dotation d'investissement :

- 1 M€ = substitution de la baisse de la PFR1
- 1 M€ = transfert provisoire de la section de fonctionnement (dispositif adopté en 2019)
- 2 M€ = compensation de la perte d'autofinancement due à la neutralisation des amortissements

Montant total du financement = 56,4 M€

soit + 4,8 % / BP 2019

soit 51 % du total des recettes réelles du SDIS



Merci de votre attention

DIRECTION DES MOYENS FONCTIONNELS

GRUPEMENT FINANCES